

NATIONS UNIES  
ASSEMBLEE  
GENERALE



LIBRARY

SEP 28 1976



Distr.  
GENERALE  
A/C.4/31/1  
24 septembre 1976  
FRANCAIS  
ORIGINAL : ANGLAIS

Trente et unième session  
QUATRIEME COMMISSION

REPARTITION DES QUESTIONS INSCRITES A L'ORDRE DU JOUR

QUESTIONS RENVOYEEES A LA QUATRIEME COMMISSION

Lettre datée du 24 septembre 1976, adressée au Président de la  
Quatrième Commission par le Président de l'Assemblée générale

J'ai l'honneur de vous informer qu'à la 4ème séance plénière de sa trente et unième session, tenue aujourd'hui, l'Assemblée générale a décidé de renvoyer les points suivants à la Quatrième Commission pour examen et rapport :

1. Renseignements relatifs aux territoires non autonomes, communiqués en vertu de l'alinéa e de l'Article 73 de la Charte des Nations Unies (point 84) :
  - a) Rapport du Secrétaire général;
  - b) Rapport du Comité spécial chargé d'étudier la situation en ce qui concerne l'application de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux.
2. Question de Namibie (point 85) :
  - a) Rapport du Comité spécial chargé d'étudier la situation en ce qui concerne l'application de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux;
  - b) Rapport du Conseil des Nations Unies pour la Namibie;
  - c) Fonds des Nations Unies pour la Namibie : rapport du Secrétaire général.

/L'alinéa d), "Nomination du Commissaire des Nations Unies pour la Namibie", sera examiné directement en séance plénière./

3. Question de la Rhodésie du Sud : rapport du Comité spécial chargé d'étudier la situation en ce qui concerne l'application de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux (point 86).
4. Activités des intérêts étrangers, économiques et autres, qui font obstacle à l'application de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux en Rhodésie du Sud, en Namibie et dans tous les autres territoires se trouvant sous domination coloniale, et aux efforts tendant à éliminer le colonialisme, l'apartheid et la discrimination raciale en Afrique australe : rapport du Comité spécial chargé d'étudier la situation en ce qui concerne l'application de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux (point 87).
5. Application de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux par les institutions spécialisées et les organismes internationaux associés à l'Organisation des Nations Unies (point 88) :
  - a) Rapport du Comité spécial chargé d'étudier la situation en ce qui concerne l'application de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux;
  - b) Rapports du Secrétaire général.
6. Rapport du Conseil économique et social [Chapitre VII (section E)] (point 12).
7. Programme d'enseignement et de formation des Nations Unies pour l'Afrique australe : rapport du Secrétaire général (point 89).
8. Moyens d'étude et de formation offerts par les Etats Membres aux habitants des territoires non autonomes : rapport du Secrétaire général (point 90).
9. Application de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux : rapport du Comité spécial chargé d'étudier la situation en ce qui concerne l'application de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux [chapitres relatifs à des territoires particuliers] (point 25).

L'Assemblée générale a décidé de renvoyer à la Quatrième Commission tous les chapitres du rapport du Comité spécial qui ont trait à des territoires particuliers, de façon à pouvoir examiner en séances plénières la question de l'application de la Déclaration en général.

/...

L'Assemblée générale a également émis l'avis que le chapitre II (Examen général de la politique économique et sociale internationale, y compris l'évolution régionale et sectorielle) du rapport du Conseil économique et social (point 12), qui a été renvoyé aux Deuxième et Troisième Commissions, pourrait intéresser la Quatrième Commission.

(Signé) H. S. AMERASINGHE

-----